

Collège Célestin FREINET

2 rue du Collège

37800 Sainte MAURE DE TOURAINNE

☎ : 02 47 72 35 35 📠 : 02 47 65 49 43

N° de séance 3**Procès verbal
de la séance du
conseil d'administration**Date : **02 février 2012**heure de début : **17H10** heure de fin : **18h15****Présidence : M. SAVARIT, Principal****Secrétariat : Mme REGNIER, CPE**

Membres excusés : M. SAVOIE, représentant de la collectivité rattachement, M. BARILLET et Mme PIOLOT, représ.de la Commune, M. BROQUET et Mme LHOTE, représ. Adm. Soc. de Santé et Ouvrier, Mmes CHASSELAY, THIBAUD, TROCHU, parents d'élèves et M. MORLAIX, élève

Nombre de membres présents : 17

Quorum : 15

Ordre du jour

N° et nature des chapitres traités	Nombre de feuillets	Réservé à l'administration
<p><u>Ordre du jour</u> :</p> <p>I. Conseil d'administration : adoption du procès verbal de la séance précédente du 29 novembre 2011 et de l'ordre du jour</p> <p>II. Gestion financière II.1 Décisions budgétaires Modificatives pour info. II.2. Avenant au contrat SOCOTEC (bilan énergétique chaudière) et renouvellement de l'adhésion au FLES année 2012</p> <p>III. Préparation de rentrée 2012 / 2013 III.1 Dotation Globale Horaire et projet de structure. III.2 Projet de répartition de la Dotation Globale Horaire. <i>NB : les documents concernant le projet de répartition de la DGH vous seront communiqués après examen et validation par la commission permanente qui se tiendra le 26 janvier 2012.</i></p> <p>V. Projet d'établissement. Présentation projet objectifs de la contractualisation 2012-2016</p> <p>VI. Vie scolaire Présentation projet de PPMS (plan prévisionnel de mise en sûreté)</p> <p>VII. Questions diverses éventuelles sous réserve de disposition de l'article 3 du règlement intérieur du Conseil d'Administration.</p>		

Le Président,

La(les) Secrétaires,

Transmis à :

Date :

Le Chef d'établissement,